



FORMATION À LA FISCALITÉ (PARCOURS PRO)

JU60 9 jours (63h) 4 050,00 €^{HT}

Objectifs

Maîtriser les obligations fiscales professionnelles • Dresser les déclarations fiscales • Garantir les concordances comptables et fiscales • Gérer les distorsions et saisir les opportunités fiscales

Profil Stagiaire(s)

membres des services comptables, fiscaux ou juridiques, chargés des déclarations fiscales, directeurs administratifs et financiers souhaitant avoir un panorama fiscal complet

Profil Animateur(s)

consultant en fiscalité et/ou juriste



PROGRAMME

MODULE 1

Comptabilisation et Déclaration de la TVA : les Bases Pratiques

Le mécanisme de TVA

La notion de valeur ajoutée
Le principe de TVA et ses objectifs
La TVA collectée, la TVA à payer
La TVA déductible, la TVA récupérable
Les taux de TVA applicables
Le fait générateur
TVA sur les débits, TVA sur les encaissements
Les régimes de déduction

Le champ d'application de la TVA

Les opérations imposables de plein droit
Les exonérations
Les opérations hors champ d'application
L'assujettissement total / partiel
Déterminer la base imposable

La territorialité de la TVA

Le territoire national
L'Union Européenne et l'intracommunautaire
L'international " grand export " et l'extra-communautaire
Impact des nouvelles règles applicables en matière de territorialité des prestations de service

Les écritures comptables de base et les règles de facturation
Les achats
Les ventes
La facturation de la TVA : TVA brute, nette, déductible, collectée
Récupération et pro-rata

L'exigibilité de la TVA et la déclaration de TVA

Son établissement
Les particularités de règlement
Sa comptabilisation ou comment adapter la comptabilité à la déclaration :
. la déclaration de TVA elle-même
. la TVA dans les états financiers
. l'annexe
. le recouplement des ventes avec la déclaration de TVA

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos promotions

2022 - Promotion 1 à Paris :

12 - 14 oct. 2022
27 - 28 oct. 2022
16 - 17 nov. 2022
13 déc. 2022



FORMATION À LA FISCALITÉ (PARCOURS PRO)

JU60

9 jours (63h) 4 050,00 €^{HT}

Les cas particuliers usuels

Les livraisons à soi-même

Les cas de TVA non déductibles : véhicule de tourisme et utilisation privative

MODULE 2

TVA : Perfectionnement pour Maîtriser les Principales Difficultés

Le champ d'application de la TVA

Déterminer le régime d'imposition ou d'exonération des opérations de votre entreprise (indemnités-subventions-débours-locations-cessions de biens)

Notion de lien direct : impact et évolution jurisprudentielle

Notion sur la territorialité

Point sur les livraisons à soi-même (LASM)

Exercice : illustration : quels sont les principaux points d'attention pour éviter les redressements

Maîtriser l'exigibilité de la TVA

Notion de livraison et d'encaissement et ses particularités, option possible du paiement de la TVA sur les débits

Impact de la territorialité

Cas pratique : détermination des dates d'exigibilité

Les conditions d'application des taux réduits et super réduit

Exercice : quizz sur les taux

Les régimes particuliers de TVA : la franchise en base, les achats en franchise, biens d'occasion, TVA sur la marge

La bonne pratique de l'autoliquidation

Identifier les dispositifs d'autoliquidation (sous-traitance dans le bâtiment, déchets neufs d'industrie, territorialité...)

Déclarer la TVA autoliquidée

Exercice : illustration question/réponse

Traiter la récupération de la TVA par l'optimisation des droits à déduction

Maîtriser les règles du droit à déduction et les exclusions

Quand faut-il régulariser la TVA déduite

La récupération chez les assujettis et redevables partiels : déterminer les différents coefficients

Cas pratique : droits à déduction - focus sur le traitement des notes de frais

Les mentions obligatoires devant figurer sur les factures

Valider les factures émises et reçues par l'entreprise

Connaître les mentions spécifiques sur les factures en cas d'autoliquidation

Le contrôle de la TVA déclarée et son paiement

Analyse des différentes rubriques de la déclaration CA3

Mécanisme de consolidation optionnel

MODULE 3

La Contribution Economique Territoriale : Champ et Calcul

La CET

Champ d'application : points d'attention, personnes et locaux imposables et exonérés

Période de référence :

. appréhender les cas particuliers (activités de location immobilière, activités passives, entreprises de réseau - IFER)



FORMATION À LA FISCALITÉ (PARCOURS PRO)

JU60

9 jours (63h) 4 050,00 €^{HT}

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Maîtriser les bases d'imposition :

- . définition des biens fonciers
- . notion de disposition et cas particuliers (locaux partagés, mis à disposition gratuitement)
- . détermination de la valeur locative et impact de la réforme en cours

Vérifier le respect du principe d'annualité

Identifier les situations à risque (création-reprise-fusion-transfert d'activité-cessation...)

Comprendre et vérifier les avis d'imposition pour déceler les erreurs éventuelles et réclamer

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

Détermination du chiffre d'affaires de l'entreprise – notion de CA groupe

Calcul de la valeur ajoutée

- . les différentes définitions de la valeur ajoutée et cas spécifiques
- . la notion de plus-value et d'abandon de créance

Cas pratique : calcul d'un CA et d'une VA

Les difficultés liées à la répartition des effectifs salariés

Exercice : calcul de l'effectif, cas des salariés « multi-sites » en télétravail

Maîtriser les obligations déclaratives, remplir la déclaration

Synthèse du calendrier des paiements

Optimisation de la fiscalité locale

Principaux dégrèvements, réductions et abattements spécifiques

Les autres taxes sur les immeubles

La taxe foncière

La taxe sur les locaux vacants

La taxe sur les bureaux en IDF

La TASCOM

La taxe de 3 % sur les immeubles

MODULE 4

S'entraîner au Calcul du Résultat Fiscal et de l'IS

Du résultat comptable au résultat fiscal

Principes de base conduisant à la détermination et à l'imposition du résultat fiscal

Champ d'application et territorialité de l'impôt sur les sociétés

Rattachement des opérations imposables à un exercice

Règles de déductibilité

Détermination à partir du résultat comptable

Conséquences des nouvelles règles comptables sur le résultat fiscal

Les réintégrations et les déductions

Les règles de non déductibilité de certaines charges, provisions et amortissements

Impôts et taxes, frais généraux, jetons de présence, cadeaux, abandons de créances,

intérêts de compte courant, dons, mécénat, amendes et pénalités

Les amortissements comptables et fiscaux (dérogatoires)

Les provisions et charges à payer

Les provisions pour dépréciation d'actif, pour pertes et charges

Les provisions réglementées

Les divergences entre comptabilité et fiscalité

Définition et règles d'évaluation fiscale des postes comptables : immobilisations, stocks

Le portefeuille titres et les écarts de valeurs liquidatives

Les opérations en devises étrangères et les écarts de conversion

L'impact de l'option pour le régime mère-fille au regard du régime de droit commun



FORMATION À LA FISCALITÉ (PARCOURS PRO)

JU60

9 jours (63h) 4 050,00 €^{HT}

La gestion des plus ou moins-values

Régime général

Régimes particuliers

La réserve spéciale des plus-values à long terme

La gestion fiscale des déficits

Les amortissements réputés différés, leur rajeunissement

Le report en avant des déficits

Le report en arrière

Les crédits déductibles de l'impôt

L'imputation des crédits d'impôt : recherche, etc.

La détermination de l'IS

Le régime de l'IS selon la structure juridique :

. calculer l'impôt au taux normal et au taux réduit

. acquitter l'impôt

. la liquidation de l'IS

MODULE 5

Remplir la Liasse Fiscale et son Annexe : l'Etablir sans Risque d'Erreurs

Présentation générale des imprimés de la liasse fiscale CERFA

La déclaration des résultats, les tableaux normalisés et les documents annexes

Les obligations associées à la liasse et à son annexe

Les informations à communiquer

Les contrôles de cohérence

Cas pratique : présentation et commentaire des différents tableaux de la liasse fiscale

Les états de nature comptable : les recommandations et recoupements

Le Bilan (2050 et 2051)

Le Compte de Résultat (2052 et 2053)

Les immobilisations et amortissements (2054 et 2055)

Les provisions (2056)

L'état des échéances des créances et des dettes (2057)

Le tableau des écarts de réévaluation (2054 bis)

Exercices : traitement des amortissements dérogatoires - traitement des OPCM et des véhicules de tourisme et lien avec la fiscalité

Les états de nature fiscale

Maîtriser l'état 2058 A de détermination du résultat fiscal

La gestion fiscale des déficits et provisions non déductibles (état 2058 B)

Le tableau d'affectation et renseignements divers (2058 C)

La détermination, l'affectation et le suivi des plus ou moins-values (2059 A et 2059 D)

Détermination de la VA (2059 E)

Composition du capital social et filiales et participations (2059F et 2059 G)

Exercices : cas de sous capitalisation et traitement des plus et moins values sur titres

Cas pratiques : application de la fiscalité à partir des comptes d'une société - cas pratique de la gestion des déficits (report en avant et en arrière)

La déclaration 2065 des résultats

Pourquoi, comment et quand la produire ?

Ses recoupements avec les tableaux de la liasse et ses compléments

Cas pratique : traitement des divergences comptables et fiscales à travers les tableaux de la liasse fiscale



FORMATION À LA FISCALITÉ (PARCOURS PRO)

JU60

9 jours (63h) 4 050,00 €^{HT}

Méthode pédagogique

1 organisation modulaire encadrée qui offre un maximum de souplesse tout en garantissant un suivi personnalisé à chaque participant

1 approche pédagogique très opérationnelle mixant apports théoriques, mises en pratiques et échanges d'expérience pour des résultats concrets visibles et directement exploitables en situation professionnelle

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.